

BILAN 2022

Commission par commission
page 6 à 8

**LA SOBRIÉTÉ
ÉNERGÉTIQUE**

Notre dossier
page 10 à 13

NIEUL SUR MER

NOTRE PASSION COMMUNE



ici

Grâce à l'engagement de nos agriculteurs,
au moins **20 %** des terres cultivées
sur notre commune sont en **BIO**.

*Objectif fixé dans le cadre
du Plan national Ambition Bio 2017.*

NIEUL SUR MER

NOTRE PASSION COMMUNE

SOMMAIRE

PAGE 4-5) APERÇU DE LA RÉALISATION DU BUDGET 2022

PAGE 6-8) BILAN DE L'ANNÉE 2022

- Commission Urbanisme/Voirie
- Commission bâtiment
- Commission environnement
- Commission culture
- Commission vie associative
- Commission enfance-jeunesse et citoyenneté
- Commission finances

PAGE 9) VOIRIE

- Les études en vue

PAGE 10-13) DOSSIER PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- Les mesures engagées

PAGE 14-15) UN ESPACE AGRICOLE HISTORIQUE

- L'agriculture urbaine
- Les 48h de l'agriculture urbaine c'est quoi ?
- Réserver, votre agenda le 29 et 30 avril 2023
- Le saviez-vous ?

PAGE 16-17) ENVIRONNEMENT

- Plantations de haies, ça continue !
- Le compostage collectif
- Opération hérisson
- Ici commence la mer

PAGE 18) MÉDIATHÈQUE

- Retour sur 2022
- Lumière sur Marie-Noëlle Cavero

PAGE 19) CULTURE

- Terre d'artistes
- La fête des arts
- A venir, les grands événements de 2023
- Octobre rose

PAGE 20) LUMIÈRE SUR..

- L'association des vieux gréements du Port du Plomb
- L'association paroissiale Saint-Gabriel

PAGE 21) URBANISME

- Un cadre réglementaire pour les autorisations de travaux

PAGE 22) CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Accompagnement numérique
- Le microcrédit

PAGE 23) UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ

- La solitude est un des maux de notre société

PAGE 24) ENFANCE - JEUNESSE CITOYENNETÉ

- Conseil Municipal des enfants.
- 18 ans ! Jeune citoyen

PAGE 26-27) VIE MUNICIPALE

- Le poilu de Lauzières, l'histoire continue

PAGE 27) VIE ÉCONOMIQUE LE MOT DE L'OPPOSITION

PAGE 28) AGENDA

Mairie - rue de Beauregard 17137 Nieul-sur-Mer
mairie@nieul-sur-mer.fr - Tél. : 05 46 37 40 10.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc Maigné.
RESPONSABLE COMMUNICATION : Marie Guénaut.

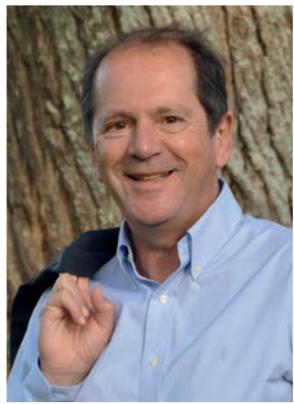
MAQUETTE : 1, 2, 3 ! Simone

PHOTOS : Service Communication.

IMPRESSION : Imprimerie Rochelaise

• Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, 10-31-1240. Tirage 3 200 exemplaires.

• Dépôt 1^{er} semestre 2023.



L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Chères Nieulaises, chers Nieulais,

La fin de la crise sanitaire nous a permis de nous retrouver pour profiter, enfin, de ces beaux moments festifs qui nous manquaient tant depuis déjà deux ans. Ainsi, c'est avec un magnifique Marché de Noël que Nieul a clos 2022 dans la bonne humeur.

Bien sûr 2023 amène de nouveaux défis, mais les deux années écoulées nous ont démontré que, grâce à la solidarité et à la mobilisation de tous, rien n'était insurmontable. Évidemment, la situation internationale, marquée par un climat de tension, vient amplifier la poussée inflationniste. Le débat très tendu autour de l'avenir de notre système de retraite renforce aussi les inquiétudes de nos concitoyens et ne contribue pas à l'apaisement.

Mais dans ce contexte nos communes jouent un rôle central. Institutions à dimension humaine, elles sont le premier facteur de lien social. Comme vous pourrez le constater au fil des pages de ce magazine, Nieul s'attache à offrir à ses habitants de toutes générations et de toutes catégories sociales, un cadre de vie agréable, des équipements et des services de qualité et aussi beaucoup de convivialité. Vous verrez également que nous prenons nos responsabilités face aux problèmes actuels. C'est là le sens du plan de sobriété énergétique et de notre engagement en faveur des circuits courts et d'une alimentation de qualité que vous découvrirez dans ces pages.

Grace à une gestion à la fois ambitieuse et prudente, nous avons pu surmonter les difficultés apparues en 2022 tout en préservant nos équilibres financiers. Certes 2023 pourrait être

compliquée mais nous restons déterminés à ne pas sacrifier la qualité de notre service public, condition de la force du lien social.

Poursuivant ses missions au service de tous, la commune s'impliquera notamment dans le maintien, voire dans l'amélioration, du service postal.

C'est ainsi que nous nous attachons à faire vivre la devise de la République qui parvient à concilier les deux plus belles valeurs qui soient, pourtant a priori contradictoires, la Liberté et l'Égalité, par son troisième terme, l'idéal de Fraternité qui les unit.

Marc Maigné

Maire de Nieul-sur-Mer

Conseiller Départemental

Conseiller Communautaire délégué





ENFANCE - JEUNESSE

985 000 € SOIT 15,3% DES DÉPENSES

● RESTAURATION SCOLAIRE	423 000 €
● ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS ET ESPACE JEUNES	365 000 €
● SUBVENTION AU CCAS	130 000 €
● FOURNITURES SCOLAIRES	20 100 €



ENTRETIEN CADRE DE VIE

1 660 000 € SOIT 25% DES DÉPENSES

● VOIRIE	672 000 €
● BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ATELIERS	693 000 €
● ESPACES VERTS	295 000 €



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

440 000 € SOIT 6,8% DES DÉPENSES

● MÉDIATHÈQUE	93 000 €
● SPECTACLES, ANIMATIONS	130 000 €
● SALLES ET TERRAINS DE SPORTS	191 000 €
● SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	25 000 €

EMPRUNT, REMBOURSEMENT DE LA DETTE 506 000 € SOIT 8% DES DÉPENSES

APERÇU DE LA RÉALISATION DU BUDGET 2022

DÉVELOPPEMENT DURABLE 120 000 € SOIT 2% DES DÉPENSES

- PLANTATION D'ARBRES, HAIES, FLEURISSEMENT, AMÉNAGEMENT DES JARDINS PARTAGÉS, MARAIS
- ÉCLAIRAGE PUBLIC
- ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'EAU
- PROTECTION ET RÉSILIENCE DU TERRITOIRE
- ASA MARAIS GÂTINEAU

21 200 €

50 000 €

43 000 €

6 300 €

1 200 €

VIVRE À

NIEUL
SUR MER

DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT
4 797 000 € dont 2 412 000 €
de charges du personnel

DÉPENSE D'INVESTISSEMENT
1 619 000 €

TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES
6 416 000 €



**INFLATION =
IMPACT CONSÉQUENT
SUR LES FINANCES**

**BUDGET ÉNERGÉTIQUE
X3,5 EN 2023**

PRODUITS DES SERVICES

Restauration scolaire	181 000 €
Accueil de Loisirs, périscolaire	170 000 €
Locations de salles	30 500 €
Médiathèque et services culturels	6 800 €
Occupation du domaine public, cimetière, marché	15 900 €
TOTAL	404 200 €

FISCALITÉ

Impôts directs locaux	3 072 000 €
Attribution de compensation Taxe professionnelle (CDA)	129 000 €
Dotation de solidarité communautaire	115 000 €
Taxe additionnelle aux droits de mutualisation ou taxe publique foncière	417 000 €
TOTAL	3 733 000 €

DOTATIONS DE L'ÉTAT

Dotation forfaitaire	558 000 €
Dotation de solidarité rurale	75 000 €
Dotation nationale de péréquation	56 000 €
Dotation de compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle	12 000 €
TOTAL	701 000 €

**TOTAL GÉNÉRAL RECETTES
4 838 200,00 €**



EN
ROUTE
POUR
2023



BILAN DE L'ANNÉE 2022

COMMISSION URBANISME/VOIRIE

VOIRIE : UN POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS

Station de Lagunage :



Digue de la station de lagunage

- Une digue de terre a été rehaussée afin d'éviter le débordement des eaux du bassin de lagunage dans le Gô et la passerelle en bois a été restaurée.



Rue de l'Ouille

- Rues de Lauzières, de l'Ouille, et des Moureilles : 3 rues refaites en enrobé



Rue des Tourettes

- La rue des Tourettes, le carrefour devant la mairie et la rue des Grands Champs ont été réalisés en enrobé.

Parking la Guifette Noire :



Parking rue de la Guifette noire

- Le parking a été repris avec des dalles en béton poreux et de petits espaces pour ensemercer de la pelouse afin de permettre à l'eau de s'y infiltrer.

Mise en place de 17 épingles à vélos :



Épingles à vélo

Devant la salle du Phare de Cordouan, près de la place de la Liberté François Mitterrand, devant la Mairie, près de la boulangerie du Champ Pinson et sur le parking de Lauzières près du Vieux Pont.

COMMISSION BATIMENT

LES REALISATIONS ET INVESTISSEMENTS MAJEURS :

En 2022, nous avons réalisé les travaux suivants

- Remplacement de la totalité des outils de téléphonie, de connexion Internet pour une meilleure connectivité avec des contrats moins onéreux et plus performants. Cela a amélioré l'utilisation des outils numériques dans les écoles
- Travaux d'amélioration et réagencement du bâtiment du Centre Technique Municipal et création de deux bureaux supplémentaires
- Travaux de sécurité et remplacement de la porte d'accès du local jeune, salle Saint-Blaise

- Dans la salle de tennis, entretien complet de la charpente et remplacement de quelques éléments de toiture sous protocole amiante. Plus récemment, remise en service d'un WC.



COMMISSION ENVIRONNEMENT

PLANTATIONS DE HAIES : MERCI AUX PLANTEURS, AU DÉPARTEMENT ET AUX AGRICULTEURS.

Le 10 décembre, 450 mètres linéaires de haie double ont été plantés au Payaud sur des terrains appartenant à des agriculteurs, ce qui représente 571 plants répartis en 21 essences. Ces plantations ont été réalisées avec l'aide du département qui fournit les plants, les protections et le paillage dans le cadre de son programme EVA et avec le soutien technique de la chambre d'agriculture. Précédé d'un café brioche et suivi d'un repas champêtre, avec une bonne soupe réalisée par la cuisine centrale aux ingrédients « 100% local et bio », ce premier chantier participatif de plantation a été une belle réussite pour les 50 planteurs bénévoles !

PLANTATIONS D'ARBRES EN VILLE : « UN ARBRE ABATTU, DEUX REPLANTÉS »

Pour des raisons sanitaires, de sécurité des biens et des personnes ou d'atteintes trop importantes à la voirie et aux réseaux, la commune est parfois dans l'obligation de procéder à des abattages d'arbres. Mais pour un arbre abattu, la commune s'est engagée à en replanter deux. Le programme de replantation a démarré en 2022, avec 21 arbres replantés. Une attention particulière a

été portée au choix des essences et à l'endroit de replantation : loin des maisons, des réseaux, de la voirie, mais en replantant dans le même quartier.



Plantation de haies

Copalme d'Amérique, Pommier à fleurs, Chêne vert, Néflier, Amandier, Sorbier des oiseaux ; et dans le parc Gabriel Chobelet Mûrier platane, Micocoulier, Kaki, Cytise, Févier d'Amérique et Savonnier viennent ainsi enrichir notre patrimoine arboré. La plantation de ces arbres s'accompagne de l'installation de plantes en pied d'arbre. Celles-ci protègent le collet des arbres (zone intermédiaire entre la tige et le système racinaire) des agressions extérieures, favorisent la biodiversité et embellissent les quartiers.

De plus, 3 hôtels à insectes ont été installés en 2022 sur la commune dans le cadre d'une action de partenariat avec Nature Environnement 17 sur la protection des pollinisateurs sauvages.

COMMISSION CULTURE

LA SAISON CULTURELLE À NIEUL-SUR-MER

Libérés des contraintes sanitaires, nous avons pu nous retrouver en 2022 autour de nos événements phares tels que le Forum des associations, le Marché de Noël et de nombreuses autres manifestations sportives et culturelles.

Ce qui s'est passé côté Culture en 2022 : l'inauguration de la nouvelle Médiathèque Roger SARRAUD, la très réussi Guinguette du Port du Plomb, la séance de cinéma de plein air avec le film « La vache » de Mohamed HAMIDI, la Fête des Arts, le concert pop rock avec le groupe Gift.



Fête des Arts - Les sentiers à la craie

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

LE RETOUR DU VIVRE ENSEMBLE

Nieul-sur-Mer s'est toujours distinguée par son tissu associatif local, riche et multiple. L'année 2022 nous a permis de renouer avec notre volonté commune du vivre ensemble, socle de notre pacte social. En effet, si l'épidémie de COVID a fait vaciller certaines associations, 2022 aura été l'année de l'espoir, comme nous l'avons entendu lors des assemblées générales.

Tellement de belles choses ont eu lieu qu'il nous est difficile de toutes les citer. Les événements, qu'ils soient

sportifs, culturels et de loisirs ont, en grande partie, tous aboutis avec, à chaque fois, un succès retentissant. D'autres se sont créés comme les 48H de l'agriculture urbaine et ce marché paysan et gourmand qui nous a tous réunis autour d'une table et en musique. Nous avons également vu des associations s'associer pour mettre en place un nouveau challenge sportif, le « bike and run ». Et enfin, certains événements se sont réinventés, comme notre Marché de Noël qui a pris ses quartiers à l'extérieur, sur notre place de village avec ses nombreux chalets et un public qui a répondu présent.

COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

« 2022 DANS LE RÉTROVISEUR, EN ROUTE POUR 2023 ! »

Rétrospective sur 2022 :

Petite-enfance : en soutien de notre crèche l'Île aux Trésors, c'est 15 % supplémentaire à la subvention pour faire face aux nouvelles réformes. De même, aux côtés du Relais Petite-Enfance Lagord/L'Houmeau/Nieul-sur-Mer qui apporte aux familles des réponses en matière de garde d'enfants et de conseils aux assistantes maternelles

Écoles : les belles dotations budgétaires, notamment en équipements numériques ou en rénovation attestent notre investissement. La cohérence éducative prime entre scolaire et périscolaire, par la mise en place d'échanges collaboratifs avec les enseignants, les parents d'élèves et les équipes Enfance-Jeunesse.

Signe de notre volonté, la révision des tarifs périscolaires met en évidence l'équité et la justice sociale. Le repas à 1 € pour les familles modestes et l'harmonisation des quotients familiaux en sont des exemples.

De la qualité, malgré l'inflation ! Pour preuve, notre restauration scolaire est récompensée du label "Territoire Bio Engagé", produisant des repas toujours plus qualitatifs.

Autre fierté, l'accueil de loisirs propose des activités attractives, comme le séjour de ski, les camps d'été ou les stages éducatifs.

L'ouverture tant attendue de l'Espace Jeunes a connu un succès immédiat. Déjà une quarantaine d'adolescents inscrits profitent d'un lieu qui leur est entièrement dédié.

A l'écoute, la soirée publique « parlons jeunesse ! » fut riche d'enseignements. Celle-ci a permis aux professionnels, aux jeunes, aux parents et aux élus de dégager des pistes de réflexions sur les attentes et objectifs à porter par l'Espace Jeunes.

Citoyenneté ! Nouvel élan 2022, notre service s'appelle « Enfance-Jeunesse et Citoyenneté ». Un nouveau cap pour abonder dans les politiques participatives et favoriser l'engagement des jeunes pour porter des projets. En témoigne notre Conseil Municipal de Enfants !

LE CCAS

RETOUR SUR L'ANNÉE 2022, UNE ANNÉE RICHE EN SOLIDARITÉS !

La Solidarité reste encore et toujours un mot d'une valeur inestimable. Mais il ne suffit pas de le dire. Il faut le vivre, le penser et le mettre en pratique.

Déjà très mobilisé auprès des plus fragiles, le CCAS a également porté son effort en 2022 pour soutenir et accompagner les familles ukrainiennes qui ont été accueillies au sein de la commune.

L'accompagnement est au cœur de nos actions sociales et c'est pour cela que le CCAS a mis en place des ateliers numériques afin de lutter contre la fracture numérique ou encore des ateliers de prévention routière auprès des seniors et de permettre à chacun d'utiliser son véhicule dans les meilleures conditions et le plus longtemps possible en toute sécurité.

Durant l'été 2022, 4 déclenchements du plan canicule ont eu lieu, signe inquiétant du réchauffement climatique qui doit être une préoccupation majeure pour chacun de nous.

Les membres conseil d'administration, les élus et le personnel du CCAS se sont mobilisés tout au long de l'été pour contacter les 139 personnes inscrites sur le registre de solidarité afin de veiller à leur bien-être en ces périodes caniculaires.



LES ÉTUDES EN VUE DE 2023 À 2025

Une radiographie des routes et trottoirs a été faite sur l'ensemble de la commune (50 kms de route, et 90 kms de trottoirs) ce qui a permis un classement afin de prioriser les actions (dégradé, moyen et bon état).

Les travaux seront effectués en fonction de la capacité d'investissement de la commune (somme attribuée en février de chaque année).

- Route des Enfourneaux, longueur de 950 m sur les communes de Saint-Xandre et Nieul-sur-Mer (discussion entre les 2 communes).
- Route Maillezais entre la rue du Grand Large et l'Houmeau, longueur de 500 m.
- Route Grimaud entre la rue du Grand Large et l'Houmeau, longueur de 600 m.
- Route de la Mer entre la rue de l'Océan et le Chemin de Paris, longueur de 1100 m sera reprise sur 2 années.
- Chemin de Paris sera repris sur les parties les plus abimées.
- Rue de l'Océan entre le Bistrot de la Place et la rue des Mottes, sera refaite après l'enfouissement des canalisations des eaux usées par la Communauté d'Agglomération pour raccorder le Champ Pinson.
- Square Borotra et Darmon, reprise en enrobé.
- Trottoirs à reprendre Rue Chiron Bonnet, (1 coté en enrobé et l'autre en fétuque et entrées de garage en enrobé) pour permettre la perméabilisation des sols.
- Programme des trottoirs à reprendre : (1 à 2 fois par an).
- Etude de la rue de Lauzières entre l'Espace Michel CRÉPEAU et le Bistrot de la Place (chaussée et trottoirs) avec enfouissement des réseaux électriques.

- Etude par le département de l'avenue de La Rochelle (chaussée, trottoirs, piste cyclable, rétrécissement voirie pour améliorer la sécurité et embellissement), le rond-point et l'entrée du parking du Champ Pinson (400 m).

- Etude et aménagement du carrefour : accès centre Chênes Verts, sortie Super U, piste piétonne et arrêt bus.

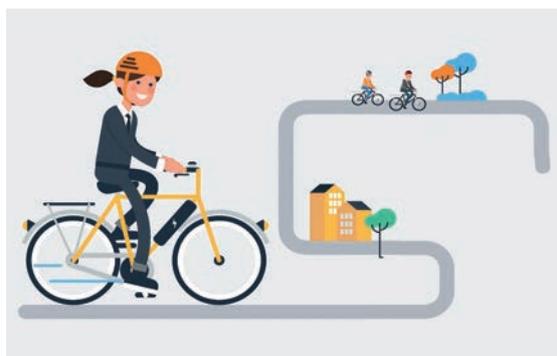
- Etude aménagement des ilots de séparation, traversée et ralentissement de vitesse de l'avenue du Grand Large.

Piste cyclable :

La piste cyclable entre le rond-point des Greffières et le rond-point de Nieul-sur-Mer, d'une longueur de 1.5 km dont 350 m sur notre commune, sera engagée cet été.

L'accord financier, pour un montant global de 960 000 € HT (hors achat foncier sur Lagord) a été validé fin 2022 par les 4 partenaires : le département, la CDA à hauteur de 72 %, les communes de Lagord et Nieul-sur-Mer (11 %).

Le rétrécissement de la voie, l'enfouissement du réseau électrique, la piste cyclable et les trottoirs aménagés avec végétalisation, permettront d'améliorer la sécurité et l'embellissement de l'entrée de la commune.



Piste cyclable

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE NIEUL-SUR-MER



L'évolution du climat et les conséquences des crises que nous traversons nous rappellent notre obligation de sobriété énergétique. Elle vise à lutter contre le réchauffement climatique et participe aux mesures nécessaires pour garantir un avenir à nos futures générations.

Les mesures que nous prendrons permettront de réduire l'exposition de la commune à la hausse des coûts des énergies fossiles et de diminuer notre impact carbone en limitant les gaz à effet de serre.

PARMI LES MESURES ENGAGÉES :

Les études réglementaires, de diagnostic et de performance,

Nous avons commandé cette année auprès d'un bureau d'étude la mise en place de la « carte d'identité des bâtiments », cet outil répond à plusieurs enjeux :

Premièrement, planifier efficacement les actions à mettre en œuvre afin de maintenir et faire évoluer durablement le patrimoine bâti sur les aspects écologiques, l'accessibilité et le numérique. Cet outil nous permet de prioriser nos actions et cibler la liste des travaux à faire

Deuxièmement, la loi avec le Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET), plus communément appelé « décret tertiaire », nous impose de réduire la consommation d'énergie de 40% d'ici 2030. Cette carte des bâtiments donnera des éléments de référence et une lecture des évolutions de nos consommations.

En lien avec le projet Dolto, il nous était indispensable de repenser sur la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Avec l'aide et l'accompagnement de la Mission Énergie, du Département, nous avons validé le projet de **multi énergies multi sites**. Le chauffage au gaz de l'Espace Michel Crépeau, même s'il est performant pour son âge, est le plus émetteur de GES (gaz à effet de serre : équivalent de : 45T /an). Le projet du site Dolto actuellement chauffé avec un mixte gaz-électrique sera réétudié. Il y a dans le même périmètre, le projet de club House pour le tennis et la présence de la crèche parentale. Notre ambition est de mener en même temps que la rénovation du site Dolto, l'installation d'un système de production à énergie renouvelable mutualiser, permettant de satisfaire les besoins de ces bâtiments.

Impact financier des augmentations du coût des énergies.

Outre les mesures pour mieux isoler, moins dépenser et mieux chauffer, il nous faut faire face aux évolutions significatives de nos dépenses de consommations.

Les CEE sont une première étape mais ce n'est pas suffisant, les dépenses ont été multipliées par 3.

Nous allons solliciter **l'amortisseur électricité** qui représente une aide forfaitaire de 50% de la consommation.

Aussi, la CDA accompagne les communes sur les certificats d'énergie (**les CEE**). Nous nous inscrivons dans ce projet qui récompense financièrement les communes qui font des efforts pour réduire leur consommation.



Amortisseur électrique



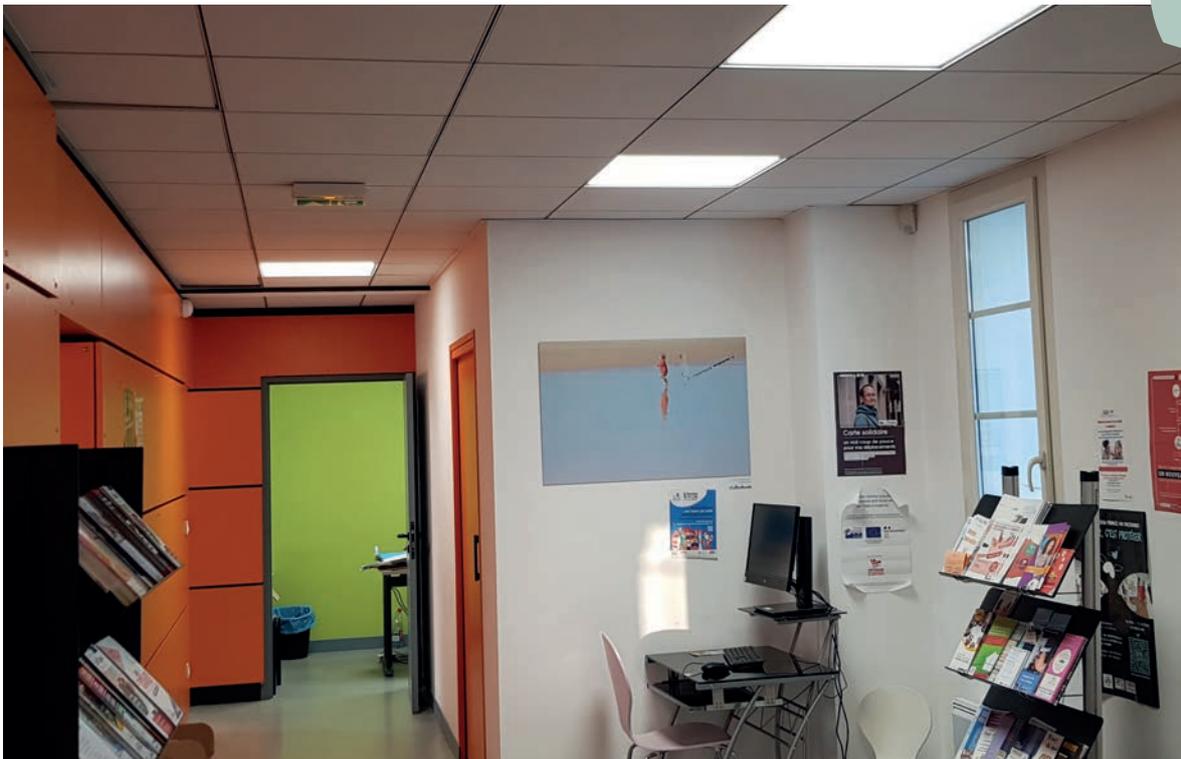
QUELQUES CHIFFRES POUR L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

QUANTITÉ DE CONSOMMATION EN GAZ :
661 483 Kwh, Montant 44 000 € H.T

EN 2023, ESTIMATION DUE À L'AUGMENTATION DU GAZ :
75 000 €

Pour les bâtiments et sur le fonctionnement :

- Nous sommes passés progressivement à une réduction globale de -1.5 degré à une programmation de **chauffages à 19°C** dans nos bâtiments. Il est important de rappeler que les utilisateurs des salles mises à disposition par la commune ne doivent pas dérégler les thermostats.
- Nous avons commencé à remplacer les radiateurs électriques non performants par des **radiateurs intelligents** avec une meilleure inertie, un meilleur rendement et rayonnement de la chaleur.
- Au niveau de l'éclairage, toutes les ampoules ont été changées par des **lampes Led** sur 80 % des bâtiments communaux et ce renouvellement va se poursuivre
- Des notes d'informations sont faites à l'ensemble du personnel, sur les **écogestes** : extinction des lumières, appareils qui restent en veille (copieurs multifonctions, chargeurs...)



Le plafond à led du CCAS

Pour les Bâtiments, en investissement :

SITE DOLTO :

En 2022, avec notre programmiste, nous avons validé auprès de l'ensemble des acteurs de l'école, de l'Accueil des Loisirs et de l'accueil périscolaire, le programme de rénovation énergétique du bâtiment en s'attachant au fonctionnement et au confort des salles pour le bien-être des enfants. En 2023, l'équipe de maîtrise d'œuvre lancera le marché de travaux pour que, dès 2024, nous réduisons les dépenses énergétiques grâce à une meilleure isolation et ventilation du bâti avec des ouvrants plus performants.

ECOLE ALAIN DEVAUD :

À la suite de l'audit réalisé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) en 2021 sur la potentialité photovoltaïque de l'ensemble des bâtiments de la commune (les écoles, le CTM, le Tennis, l'Espace Michel Crépeau), nous avons fléché deux projets. L'étude de panneaux solaires sur l'école Alain Devaud, dès 2023, et pour compléter l'étude multisite de Dolto, la pose de panneaux solaires sur l'EMC. Nous allons également remplacer les menuiseries de l'école et améliorer les zones à forte déperdition de chaleur.

ECOLE CHOBELET :

Même s'il ne s'agit pas d'avancée en performance énergétique, l'étude d'un couloir fermé entre l'école et les sanitaires isolés et non chauffés permettra d'apporter du confort à nos petits écoliers.

LE CLUB DE FOOT :

Nous allons abandonner la chaudière au fuel pour une PAC (pompe à chaleur air eau), mais ce chantier mérite une étude pour son installation, car l'emplacement actuelle de la chaudière n'est pas compatible.

LA MAIRIE :

Cette belle demeure attachante est une passoire thermique. Pour apporter des améliorations et limiter les déperditions, nous mettons l'isolation de la toiture au budget de 2023.

POUR LE CTM :

Dès 2022, nous avons réalisé des travaux de confort pour les agents en optimisant le fonctionnement des salles, en améliorant l'isolation des murs et des ouvrants lors des travaux.

Pour mesurer la capacité d'isolation de nos bâtiments, nous allons solliciter les services de la CDA pour une balade thermographique sur l'ensemble de nos structures.



La benne électrique

Le matériel roulant et mobilité :

Programme de renouvellement progressif des véhicules et matériels thermiques par des véhicules, engins et outillages électriques avec le projet d'installation de bornes électriques :

- Acquisition d'une benne électrique pour le service propreté urbaine de la commune. Aussi en 2023 nous allons faire l'acquisition d'un deuxième véhicule électrique de liaison.
- Des vélos donnés par la CDA ont été mis à disposition des services pour leur mobilité du quotidien. Prochainement, un vélo électrique sera mis à disposition des habitants.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE NIEUL-SUR-MER

Nous avons été sensibilisés à la gestion de l'eau et soucieux de son cycle et de sa qualité. Dans les bâtiments scolaires, nous entretenons les boutons « presto » sur les robinets pour limiter les pertes. Nous réfléchissons, lorsque c'est possible, à mettre en place des systèmes de récupération de l'eau pluviale.

Dans le projet Dolto, il est prévu, avec l'accompagnement de l'agence de l'eau, de désimpermeabiliser le sol. Une petite expérimentation a été faite en 2022 en collaboration avec les enfants et l'ONG Bleu Versant pour les sensibiliser aux enjeux climatiques. A cette occasion nous avons intégré les enfants et le corps enseignant au projet.



Bleu versant

Notre projet de mandat s'est axé sur le développement durable et les effets des différentes crises ont accéléré notre calendrier et confirmés le choix de nos orientations.

Même si nous devons étudier finement chacune de nos actions et intégrer l'impact financier supportable pour notre commune, nous visons la meilleure stratégie entre notre capacité financière et les effets positifs pour notre territoire.

LES PROJETS DE LA SECONDE PARTIE DU MANDAT :

- Rénovation énergétique de l'école Dolto avec un démarrage des travaux prévu en 2024. Avec mise en place d'une nouvelle unité de production de chauffage à énergie renouvelable multi énergie multi sites.
- Isolation des combles de la mairie et reprise des margelles du perron.
- Aménagement des locaux de l'annexe de la mairie pour l'accueil de la Police rurale.
- Projet du club house pour le tennis (étude confiée à un bureau d'études).



Annexe mairie

- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école Alain Devaud et sur l'espace Michel Crépeau.
- Remplacement de la chaudière du stade de foot.
- Réfection de la toiture et du plafond en plâtre de la chapelle de Lauzières et restauration du tableau de l'adoration des bergers, une œuvre de 3,39X2,23m protégée au titre des Monuments Historiques.
- Poursuite des travaux de rénovation du CTM (vestiaire homme) et isolation du hangar.
- Sécurisation de l'accès à la crèche parentale l'île aux Trésors.

NIEUL-SUR-MER UN ESPACE AGRICOLE HISTORIQUE

ET RÉAFFIRMÉ PLUS QUE JAMAIS...

Depuis 3 ans, notre commune, historiquement rurale et agricole, conduit une stratégie conforme à son programme initial sur plusieurs axes fondamentaux en associant la jeunesse, nos anciens, et les acteurs économiques (entreprises et associations locales) avec comme objectifs :

- Développer l'alimentation biologique et locale en restauration collective et lutter contre le gaspillage,
- Mettre en place des jardins partagés,
- Faciliter le développement du maraichage et d'une agriculture biologique de proximité,
- Développer les plantations de haies et d'arbres.

C'est donc tout naturellement que Nieul-sur-Mer s'inscrit dans le programme « 48H de l'Agriculture Urbaine » sur le Territoire Rochelais.



Agriculture urbaine



L'AGRICULTURE URBAINE

Un peu d'histoire : l'agriculture urbaine et périurbaine est une forme émergente ou réémergente de pratiques agricoles effectuées en ville.

Les activités agricoles (petits élevages, jardins, aquaculture...) urbaines et périurbaines ont toujours existé dans les villes ou à proximité pour des raisons pratiques d'approvisionnement alimentaire. Depuis l'antiquité, les villes ont ménagé des espaces d'habitation, d'artisanat (puis d'industrie) et d'agriculture.

Avec la croissance démographique, les champs ont progressivement disparu du centre des villes, mais des parcelles plus petites et de très nombreux jardins occupent toujours une place significative des villes.

LES 48H DE L'AGRICULTURE URBAINE, C'EST QUOI ?



C'est un programme né il y a 10 ans grâce à une association d'agriculture urbaine et semences, puis déployé depuis 3 ans sur l'agglomération rochelaise par le collectif Fermes Urbaines. Ce Week-end d'animations est destiné à faire connaître les jardins familiaux, les expérimentations en matière agricole bio, les acteurs de ces filières, de la production à la distribution en passant par la transformation (et maintenant dans l'optique zéro déchets).

RETOUR SUR 2022

- Inauguration du 1^{er} jardin partagé « les Aigrettes », animé par Nieul Aliment Terre.
- Un 1^{er} marché paysan en centre bourg avec nos commerçants habituels, les maraichers alentours et un repas collectif et musical dans une ambiance joyeuse et solidaire.
- Animation sur la parcelle communale « jardin expérimental » avec Nieul en Transition.



Le marché paysans



Programme complet sur :
nieul-sur-mer.fr



RÉSERVEZ VOTRE AGENDA LE 29 ET 30 AVRIL 2023 !

Nous retrouverons de nouveau un marché paysan dans notre centre bourg mais encore plus riche de producteurs-commerçants locaux-bio avec des animations (repas collectif musical et intergénérationnel, spectacle de rue), une exposition sur l'agriculture, un défi Locavor (préparer-consommer un repas avec un prix mini tout en local et bio...), l'inauguration des jardins partagés de Lauzières, des Aigrettes et du Refuge LPO avec Nieul Aliment Terre, des animations avec Nieul en Transition...

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le projet immobilier de Champ Pinson intégrera une ferme urbaine sur 3 hectares
- Nieul-sur-Mer était un territoire viticole de bonne renommée avant le phylloxéra. D'où l'existence de certains noms de rues anciennes « Treuil Boulard », « Chais Cossevin »... Ainsi l'idée de voir renaître la viticulture à Nieul trotte dans certaines têtes... et des partenaires du milieu viticole bio sont intéressés.
- Complément indispensable à une agriculture de qualité et à la protection de la biodiversité et qualité de l'eau, la haie connaît un programme de plantations sur Nieul relativement conséquent : 260m de haies et 50 arbres en alignement aux Enfourneaux, 150m de haies à la Ferme de Claudie, 170m de haies et arbres bas au parc « Germaine..... » de Lauzières ont été plantés en Décembre et Janvier. Et ce n'est qu'un début.
- Le P.A.T tu connais ? Plan Alimentaire Territorial
- Nieul-sur-Mer est labellisé pour avoir atteint 22.77% de sa surface agricole utile en bio et 33.31% de produits bio introduits dans ses repas.



Remise du label territoire bio engagé

CONNAISSEZ-VOUS NOS 4 AGRICULTEURS BIO ?

> **Christophe Guibert**, ferme Coup de Vague à Marsilly

Les Enfourneaux
PRODUCTEURS

> **Pierre François Robin**, SCEA Les Enfourneaux au Payaud



> **Sylvie et Guillaume Gervail**, la Ferme de Claudie au Payaud



> **Mathilde et Boris**, Les Jardins de l'Aubrecay
(une des structures Tiers-Lieux de « l'Entente protestante »)

Ainsi, Nieul-sur-Mer développe progressivement un véritable écosystème agricole et de consommation pour une nourriture saine et locale pour le plus grand nombre dans un souci d'autonomie alimentaire, peut-être un peu utopique, mais l'actualité pourrait nous donner raison.

Les 48h de l'Agriculture Urbaine, c'est une vitrine de nos démarches, animations collectives et expérimentations.



PLANTATIONS DE HAIES, ÇA CONTINUE !

Le 28 janvier, sur un terrain communal situé à Lauzières, une deuxième plantation a eu lieu. 150 mètres linéaires en double haie, soit 198 plants comprenant 14 essences : Erable champêtre, Poirier, Pommier, Prunier, Cornouiller, Pistachier, Rosier, Arbousier, Cognassier, Filaire, Nerprun, Noisetier, Sureau et Troène.

Là aussi, café matinal et casse-croûte champêtre ont réuni les planteurs présents et l'ambiance était tout aussi chaleureuse.

Ces plantations ont été réalisées avec l'aide du département qui fournit les plants, les protections et le paillage dans le cadre de son programme EVA et avec le soutien technique de la chambre d'agriculture.

De nouvelles plantations auront lieu à l'automne 2023

Ces haies se composeront d'arbres dit de « haut jet » tels que ceux déjà plantés en 2022 : Chêne pubescent, Chêne vert, Sorbier, Noyer, Orme, d'arbres intermédiaires et cépées : Alisier torminal, Cerisier, Cognassier, Erable champêtre, Erable de Montpellier, Noisetier, Prunier, Amandier, Arbousier, Néflier et d'essences buissonnantes : Camerisier, Cornouiller, Eglantier, Prunelier, Troène, Fusain et Viorne.



Plantation citoyenne ferme des enfourneaux

LE COMPOSTAGE COLLECTIF À NIEUL-SUR-MER, C'EST PARTI !

MERCI AUX RÉFÉRENTS BÉNÉVOLES ET À LA CDA.

A la demande de l'association Nieuil en transition, la commune a autorisé l'installation, en bas de la rue de Maillezais, de trois composteurs collectifs (un d'apport, un de broyat et un de macération) pouvant accueillir les biodéchets ménagers d'une trentaine de foyers. Cette opération se fait avec le soutien de la CDA qui fournit les composteurs, le broyat et assure la formation pour les trois référents compostage.

Si vous êtes intéressés pour développer un compostage collectif dans votre quartier, n'hésitez pas à nous contacter à :

environnement@nieul-sur-mer.fr.



EN MARS 2023, OPÉRATION HÉRISSON

Le hérisson, un animal discret en grand danger.

Outre la sélection naturelle à laquelle il doit faire face (20% des jeunes meurent avant d'avoir quitté le nid), le jeune hérisson a désormais une espérance de vie d'à peine 2 ans et 4 individus sur mille seulement atteignent l'âge de 10 ans.

Or, si les femelles atteignent la maturité sexuelle dans leur deuxième année, le mâle ne l'atteint que dans sa troisième année. La reproduction est donc en péril.

Les raisons de cette lourde mortalité sont nombreuses : trafic automobile, manque de ressources alimentaires du fait de territoires trop morcelés, intoxication aux pesticides et aux anti – limaces, noyades dans les piscines La prédation naturelle (fouines, blaireaux, renards) ne représente que 9% de la mortalité.

Pourtant, les hérissons, en se nourrissant de limaces et d'escargots, sont les alliés du jardin !

En mars, la municipalité mènera une action de sensibilisation.

Mercredi 22 mars : animation par la LPO auprès des enfants de l'Accueil de Loisirs et pose de panneaux « Attention hérissons » sur certains axes routiers de la commune ; dimanche 26 mars : stand au marché dominical qui vous présentera tous les conseils de bonne pratique.

Vous avez un ou des hérissons dans votre jardin, n'hésitez pas à nous le signaler en écrivant à environnement@nieul-sur-mer.fr.

Mieux connaître notre population locale nous permettra de mieux la protéger.



Le hérisson en danger

ICI COMMENCE LA MER, NE RIEN JETER

Courant 2023, 50 plaques seront installées près des avaloirs. Le but : sensibiliser la population à la pollution des eaux littorales par ce qui est rejeté dans les avaloirs (grilles de récupération des eaux de pluie).

Dans les communes littorales, les déchets liquides (solvants, peinture, ...) et les divers déchets solides drainés par les eaux de ruissellement (papier, plastique, mégots, ...) et collectés par les avaloirs finissent leur course dans la mer.

Or un mégot de cigarette pollue 500 litres d'eau de mer et met 5 ans à se dégrader ! (Selon le ministère de la transition écologique et solidaire, 30 milliards de mégots sont jetés chaque année en France et 40% se retrouvent dans la nature). Les solvants et les résidus plastiques sont également toxiques pour la faune littorale.

Alors, n'oubliez pas « ici commence la mer ».



LA MÉDIATHÈQUE

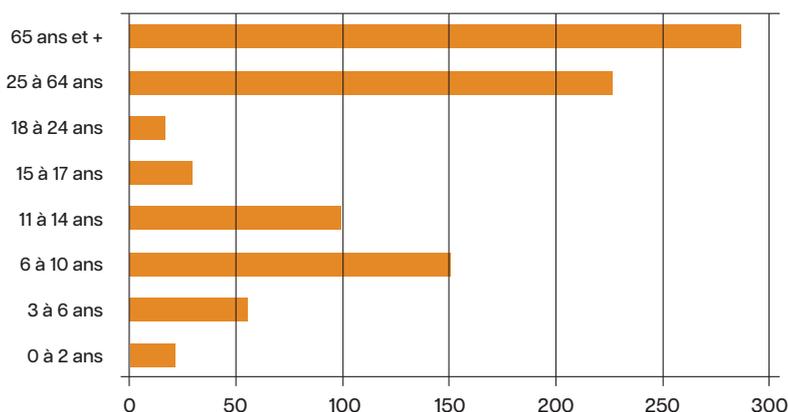
ROGER SARRAUD

Notre toute nouvelle médiathèque, inaugurée en mars 2022, compte 1079 emprunteurs dont 878 Nieulais inscrits à titre individuel et 27 groupes. (MAM, écoles, crèches, nourrices, ...).

Palmarès 2022 :

- 27 663 prêts
- 11 066 passages
- 219 nouveaux lecteurs en 1 an

Tranches d'âges des utilisateurs



RETOUR SUR QUELQUES ANIMATIONS EN 2022

Plusieurs animations se sont tenues dans le jardin de la Médiathèque, dont la conférence de Pascal THIBAULOT, la pièce de théâtre de l'association Tambours d'aurore, ou encore une exposition lors de la Fête des Arts.

Des animations pour les enfants : un atelier de fabrication de « hérissons », par exemple, ou l'intervention de Corine DREYFUS, autrice, illustratrice dans le cadre des « Châpitrerries », ou le magnifique conte de Noël.



Equipe du conte pole express



Ivresse et gourmandise en 2022

LUMIÈRE SUR MARIE-NOËLLE CAVERO :

ASSISTANTE DE CONSERVATION DE PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES

> **Ses passions** : transmettre le goût de la lecture, les voyages, la cuisine et jardiner

> **Ses livres préférés** : les biographies

> **Son regard depuis l'ouverture de la bibliothèque** : les différents ateliers de 2022 ont connu un franc succès. La médiathèque est devenue, en un temps très court, un nouveau et merveilleux espace de convivialité qui accueille tous les publics.

> **Animations récurrentes** :

- **2 Groupes de lecture** : 2x par mois, environ 12 personnes, en place depuis 25 ans. Chacun dure 2 heures environ.
- **Conversation anglaise tous les jeudis** : 14 participants, 1 bénévole : Catherine LEMARCHAND, discussion de sujets d'actualité, voyages
- **Atelier Bébé**s de 2 mois à 2 ans, 2 fois par mois
- **Atelier enfants** : 11 fois par mois, enfants et parents, nounous, crèche, MAM sont accueillis tous ensemble. (7 à 40 personnes accueillies)

Un grand merci aux bénévoles qui aident à ranger, et couvrir les livres, toutes ces tâches si importantes pour le bon fonctionnement de l'espace. Ou lors d'animations, 1 musicienne (association Lire et faire lire) harpe, trompette maracas, flûte, guitare... ou interprètes lors de mises en scène d'histoires.



Marie-Noëlle Caverio

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MÉDIATHÈQUE · Roger SARRAUD
(2 rue St Blaise – 17137 Nieul-sur-Mer)

MARDI ET VENDREDI : 16H À 18H30

MERCREDI : 10H À 12H ET 14H À 18H30

SAMEDI : 10H À 12H30 ET 14H À 17H



Gaston Balande

NIEUL-SUR-MER, TERRE D'ARTISTES

De nombreux artistes plus ou moins connus du grand public se sont arrêtés au cours de leur vie à Nieul-sur-Mer : Georges SIMENON, Gabriel CHARLOPEAU, Gaston BALANDE, Roger SARRAUD pour ne citer qu'eux.

En 2023, nous inaugurerons une exposition permanente de tableaux de Gaston BALANDE, disséminés dans la ville. L'hommage à ce peintre qui s'est installé à l'entrée de Lauzières en juin 1940 et dont les descendants occupent toujours la maison, nous tient à cœur car il nous paraît essentiel de préserver notre riche patrimoine culturel. Le succès grandissant de la Fête des Arts témoigne de cet attachement aux Arts qu'ils soient graphiques, littéraires, musicaux...

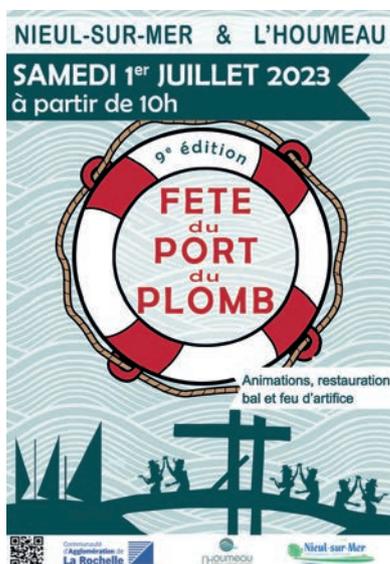
A VENIR, LES GRANDS ÉVÈNEMENTS DE 2023

Le retour de la grande Fête du port du Plomb avec nos voisins l'Houméens.

Le samedi 1^{er} juillet de 10h à minuit, les 2 communes et leurs associations se mobilisent pour proposer entre autres, des randonnées pédestres autour des marais, des sorties en bateau sur le Gô, une exposition sur le sel et son histoire sur notre territoire, Venez déjeuner et/ou diner au Port du plomb pour finir par un bal sous les étoiles.

Et en plus, Nieul-sur-Mer s'associe à nouveau avec le Centre National des Arts de la Rue pour vous proposer des spectacles surprises.

LA FÊTE DES ARTS : se déroulera les 9 et 10 septembre. Comme l'an passé, nous y ajouterons quelques nouveautés à découvrir dans le programme détaillé qui paraîtra début septembre. L'occasion pour tous d'exprimer ses talents et nous l'espérons de découvrir de nombreux artistes de Nieul et d'ailleurs !



Fête des Arts 2023 :

Recherche de lieux d'accueils

Fête des Arts

Vous disposez d'un jardin, d'une véranda, d'une grange ?

Vous habitez dans le centre bourg ou à Lauzières ?

Vous êtes intéressés pour mettre ce lieu à disposition d'un artiste le temps du week-end de la fête des Arts les 9 et 10 septembre prochains ?

Contactez la mairie au 05 46 37 40 10 ou par mail communication@nieul-sur-mer.fr
Laissez vos coordonnées et nous vous inviterons à une réunion durant laquelle nous répondrons à toutes vos questions.

OCTOBRE ROSE : de nombreuses manifestations souvent sportives, sont organisées



pour sensibiliser à la prévention des cancers féminins.

Coté culture, la compagnie AMOA présentera sa pièce « 85B » à l'espace Michel Crépeau vendredi 13 octobre. L'entrée payante sera reversée à la recherche contre le cancer.

LE RETOUR DU POILU Mais aussi une séance de cinéma plein air, de la musique, de la danse... Retrouvez toute la programmation culturelle et les événements à venir sur nieul-sur-mer.fr, suivez-nous sur Facebook et Instagram, retrouvez les infos sur les panneaux électroniques et sur PanneauPocket.

- Site : nieul-sur-mer.fr
- Facebook
- Instagram

- PanneauPocket
- Panneaux électroniques

LUMIÈRE SUR..

L'ASSOCIATION DES VIEUX GRÉEMENTS DU PORT DU PLOMB

Créée en 2008, l'association des Vieux Gréements du Port du Plomb a pour objet de faire naviguer une pièce unique, un cotre à voile en bois de 6 mètres de long dénommé le FREPAT, préservant ainsi le patrimoine maritime local puisque le FREPAT est classé depuis 2019 bateau d'intérêt patrimonial.

Cette association, qui compte une quarantaine d'adhérents, a aujourd'hui pour soucis majeurs de trouver des fonds pour mener à bien la restauration complète du bateau, en cours au chantier naval PENTECOAST d'Ars en Ré.

Pour financer ces travaux et boucler le budget, l'association a participé activement à diverses animations sur la commune et a organisé deux concerts et un bal folk.

Elle a également pu bénéficier de subventions de la part des communes de Nieul-sur-Mer et de L'Houmeau, ainsi que du Conseil Général.

Un appel aux dons a été lancé en 2022, auquel ont déjà répondu de nombreux particuliers et entreprises, ouvrant ainsi une réduction fiscale.

Si à ce jour le budget charpente est quasiment bouclé, il reste cependant à réaliser et financer tous les travaux de finition nécessaires à la bonne marche du bateau, avec pour objectif de revoir à nouveau et dès cet été Le FREPAT au Port du Plomb, et fêter comme il se doit ses 80 ans.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont aidé et continueront à le faire, pour que le FREPAT continue à porter haut les couleurs de Nieul-sur-Mer.



Frepat

Association des Vieux Gréements du Port du Plomb,

Maison des Associations, 8 rue Léonce VIELJEUX, 17137 Nieul-sur-Mer.

Contact : Jean GUILLAS, Président : 06 83 40 53 90 et vgdmdp@orange.fr

ET L'ASSOCIATION PAROISSIALE SAINT GABRIEL, AU COEUR DE LA SOLIDARITÉ NIEULAISE

Cette association qui regroupe les communes de Lagord, L'Houmeau, Nieul-sur-Mer et Marsilly est particulièrement impliquée sur notre commune.

Très présente en début d'année 2022 par l'organisation d'une collecte massive de produits destinés au peuple Ukrainien, l'association Saint Gabriel œuvre au quotidien depuis de nombreuses années, par la voix de sa représentante Eliane Charbonnier au sein du centre communal d'action sociale, en accordant des aides financières ponctuelles pour aider certains Nieulais pour qui la vie est parfois compliquée.

Association paroissiale intercommunale Nieul, Lagord, L'Houmeau, Marsilly

40, rue d'Aquitaine – 17137 Nieul-sur-Mer

Contact : M. Joël BONNEAU : 06 17 36 24 51 et j.bonneau59@yahoo.fr



Association Paroissiale

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LES AUTORISATIONS DE TRAVAUX

COMMENT PROCÉDER :

Le dépôt du dossier se fait à la mairie (y compris les éventuelles pièces complémentaires) de la commune où se situe le bien.

Dès l'obtention d'une autorisation d'urbanisme, il est nécessaire de l'afficher sur le terrain, de façon visible depuis la rue, afin d'informer les tiers. Cela déclenche le délai de recours de 2 mois.

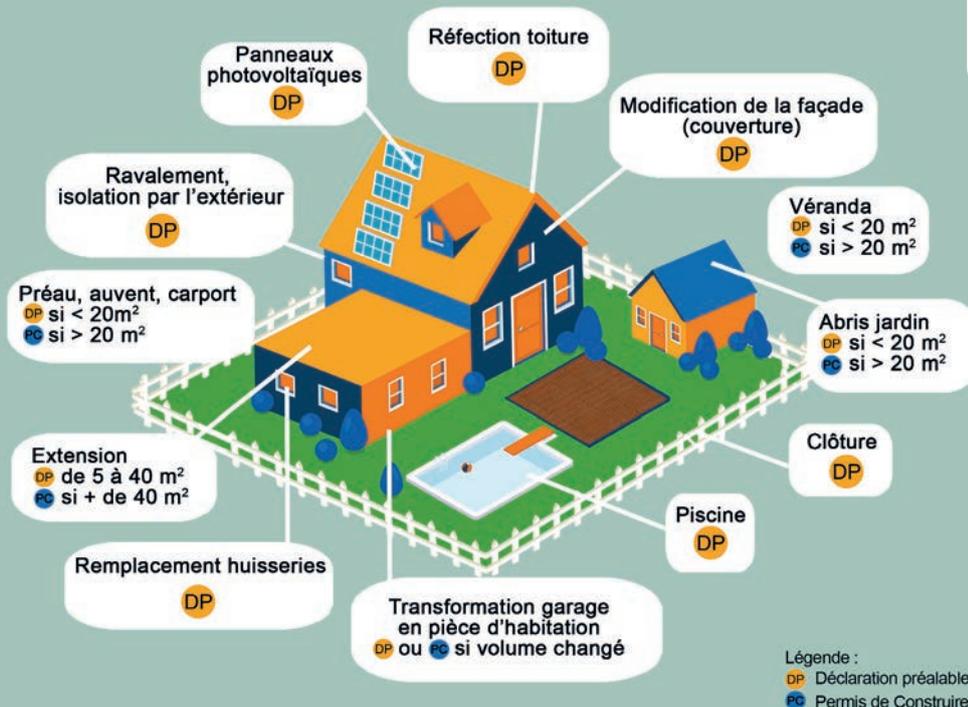
LES DÉLAIS :

- > Déclaration Préalable : 1 mois
- > Permis de Démolir : 2 mois
- > Permis de Construire une maison individuelle : 2 mois
- > Autres permis de construire : 3 mois
- > Permis d'Aménager : 3 mois

ATTENTION :

Tous travaux Engagés en l'absence d'autorisation d'urbanisme peuvent se voir stoppés par la mairie. En fonction des travaux engagés, le dossier pourra être transmis à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, voire au Procureur de la République.

SACHEZ-LE : Pour mieux vous renseigner, retrouvez sur le site de la commune (nieul-sur-mer.fr) un mode d'emploi du PLUi réalisé par la CDA. Il précise les diverses modalités et les pièces à joindre à vos dossiers : plans, CERFA, notices, ...



Dans le cadre de la gestion intégrée du pluvial, le rejet des eaux de pluie doit se faire sur la parcelle.

Bien respecter le patrimoine bâti inventorié dans le PLUi. (Attention au périmètre des architectes des Bâtiments de France)

Ne pas oublier de consulter le service urbanisme concernant le biotope à appliquer pour la parcelle considérée (projet de terrasse par exemple)

Ne pas oublier de consulter le service urbanisme concernant le biotope à appliquer pour la parcelle considérée (projet de terrasse par exemple)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE : « LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE »



Les temps changent. Les démarches administratives se font essentiellement par ordinateur.

Pourtant, tout le monde ne maîtrise pas forcément l'outil numérique ou ne disposent pas nécessairement du matériel pour effectuer les démarches. Si vous avez besoin d'une connexion Internet ou simplement par méconnaissance de l'informatique, vous vous retrouvez pénalisés pour communiquer ou pour effectuer vos démarches administratives, lesquelles sont de plus en plus dématérialisées, vous disposez désormais de la possibilité d'accéder à un ordinateur.

Initié en 2022, et afin de poursuivre la lutte contre la fracture numérique et permettre à tous un accès aux droits, le centre communal d'action sociale vous propose un accompagnement numérique.

Installé dans les locaux du CCAS, un poste informatique connecté à Internet, est accessible gratuitement sur rendez-vous selon les jours et les horaires d'ouverture.

Un agent du CCAS peut, à la demande, vous accompagner si nécessaire et vous accompagner dans vos démarches en ligne.

Des ateliers collectifs vous seront proposés au printemps afin de se familiariser avec l'outil et acquérir les bonnes pratiques.

Les thèmes développés seront l'aide aux démarches administratives, la navigation sur Internet, les réseaux sociaux et la sécurité numérique.



LE MICROCRÉDIT « L'ACCÈS AU PRÊT BANCAIRE POUR TOUS »

Le centre communal d'action sociale a passé convention avec un organisme bancaire, Le Crédit municipal de Nantes afin de proposer aux nioulais des Microcrédits.

LE MICROCRÉDIT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un dispositif qui consiste à prêter de faibles sommes d'argent à des personnes n'ayant pas accès au système bancaire classique du fait qu'elles ne disposent pas de garanties réelles, d'apport personnel suffisant ou parce que le montant dont elles ont besoin est trop faible pour intéresser les banques.

Le Microcrédit est donc destiné à toute personne qui rencontre des difficultés pour concrétiser un projet personnel visant une insertion sociale ou professionnelle.

Le Microcrédit peut porter par exemple sur :

- La mobilité/emploi : achat ou réparation de véhicules, permis de conduire, formations
- Le logement : dépôt de garantie, déménagement, réfection de logement insalubre
- La santé : optique, dentaire, équipement médical...

Bien évidemment, l'emprunteur doit justifier de toutes les garanties qui lui permettront de rembourser son prêt auprès du Crédit municipal de Nantes.

QUELS MONTANTS ?

Les sommes empruntées peuvent varier de 300 à 3000 €. La durée de remboursement varie en fonction du montant du prêt et va de 6 à 36 mois. Des frais de dossier s'appliquent jusqu'à 60 €. En retour, le CCAS s'engage à proposer un accompagnement personnalisé à tout bénéficiaire de ce dispositif afin de l'aider à construire et mener à bien son projet.

UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ À NIEUL-SUR-MER

CRÉER DU LIEN ENTRE NOUS

LA SOLITUDE EST UN DES MAUX DE NOTRE SOCIÉTÉ.



La solitude chez les personnes âgées

Un questionnaire a été envoyé à tous les Nieulais de plus de 75 ans afin d'améliorer la prise en charge des personnes âgées isolées et élargir l'offre de service pour les seniors.

Nous remercions vivement tous ceux qui ont pu prendre un peu de leur temps pour répondre à cette consultation citoyenne.

Une centaine de Nieulais ont en effet participé à la réflexion en répondant au questionnaire.

Force est de constater qu'un certain nombre de Nieulais souffre de solitude.

Pour lutter contre ce fléau qui touche jusqu'à nos petites communes, le centre communal d'action sociale met en place un Réseau de solidarité.

Ce Réseau consiste en des visites assurées par des bénévoles au domicile des personnes isolées afin de passer un moment ensemble, simplement pour discuter ou faire des jeux de société ou bien une balade extérieure.

APPEL À BÉNÉVOLES

Si vous souhaitez devenir bénévole, donner un peu de votre temps et partager votre bonne humeur, devenez le rayon de soleil d'une personne isolée en contactant le CCAS.

De même, si vous souhaitez bénéficier de ces visites de courtoisie, merci de contacter le CCAS au 05 46 37 72 86.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LES JEUNES NIEULAIS S'ENGAGENT POUR LEUR COMMUNE !

C'est une histoire qui dure. D'abord appelé conseil des enfants depuis 1997, on parle maintenant du Conseil Municipal des Enfants, plus communément dénommé CME.

C'est un bel apprentissage de la démocratie participative, de la responsabilité citoyenne et de l'autonomie pour l'enfant.

En place depuis 2020 pour un mandat de deux ans, le premier CME vient d'achever son exercice avec succès. Une belle première expérience marquée par un changement de fonctionnement qui a voulu désigner un maire des enfants et 4 adjoints pour dynamiser les 4 commissions : Loisirs, Environnement, Aménagement et Solidarité.

Chapeau bas au Maire des enfants sortant, Louis VILLEMONTÉ COLL et à son équipe d'adjoints et de conseillers pour l'ensemble de leurs réalisations au cours de ce riche et délicat mandat, malgré une période singulière que l'on a tous connue.

Ainsi, félicitations à Lison ANDRÉ BARDON, élue Maire des enfants et ses 4 adjoints, Noah GARNIER (commission Solidarité), Anatole LE METAYER (commission Loisirs), Lucas GIRAUD (commission Environnement) et Julia RAILEANU (commission Aménagement) élus depuis le 18 novembre 2022.

Ces 20 jeunes nieulais scolarisés en classe de CM1 et CM2 ont dû faire face à une rude concurrence pour être choisis parmi les 40 candidats engagés.

C'était un nouveau mode de scrutin expérimenté cette année, avec pour objectif de créer des conditions encore plus proches que les

élections traditionnelles du monde des adultes. Les candidats se présentaient en liste de 4 enfants en respectant la règle de la parité, soit 2 filles et 2 garçons par liste.

Les 5 listes ayant remporté le plus de voix forment le conseil municipal des enfants, composé de 20 conseillers à parité, 10 filles et 10 garçons. Une petite équipe bien encadrée par Laurence FONTENAUD, la coordinatrice Enfance-Jeunesse et Erwan PIGEOT, un des animateurs, sous le regard attentif de Philippe GAFFET, adjoint à l'Enfance-Jeunesse et Citoyenneté.

Déjà des projets ambitieux en perspective pour nos jeunes élus qui ne manquent pas d'audace. La première séance plénière du 31 janvier dernier nous donne quelques indications sur les travaux des différentes commissions :

Du côté de la commission solidarité, le projet « Solidari'Jeux » mettra à l'honneur l'intergénérationnel autour du jeu, pour tous et à travers toute la commune. Ensuite, le projet « Cartable solidaire » pour venir en aide de ceux qui en ont besoin.

La commission Environnement planche sur diverses actions de préservation de la nature, avec des projets d'installation de cabanes à hérisson, des projets autour des arbres fruitiers, etc...

La commission Aménagement et vie citoyenne propose d'embellir des poubelles et souhaite être associée aux projets communaux sur les aires jeux pour favoriser de futurs aménagements dans la ville.

Enfin la commission Loisirs et vie locale souhaite s'ouvrir sur les quartiers de la ville pour partager des moments ludiques et conviviaux. Un projet sur le thème du vélo est en cours, ainsi qu'un projet de jeux collectifs.

18 ANS ! JEUNE CITOYEN...

C'était une matinée sous le signe de la citoyenneté, dans la continuité de la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal des enfants que, le 26 novembre dernier, se déroulait la cérémonie « 18 ans ! Jeune citoyen ».

Il s'agit d'une cérémonie solennelle pour la remise de la première carte d'électeur aux nieulais âgés de 18 ans.

C'est en effet à 18 ans que les jeunes acquièrent l'âge de la majorité civile. Considérés comme capables et responsables, les jeunes disposent des droits civiques élémentaires comme le droit de vote, symbolisé par l'acquisition de leur première carte d'électeur.

Ainsi, pour valoriser ce temps fort de la jeunesse, cette cérémonie citoyenne donne une nouvelle occasion au Maire, Marc MAIGNÉ, d'aller à la rencontre de la jeunesse nieulaise.

Fiers, nos jeunes majeurs ont pu repartir avec leur carte d'électeur, ainsi qu'un petit cadeau de la mairie et leur livret citoyen.



Le Maire, Marc MAIGNÉ
La Maire, Lison ANDRÉ BARDON
L'adjoint, Philippe GAFFET

Le Conseil Municipal des Enfants :

Maire des enfants : Lison ANDRÉ BARDON

Adjoints :

Anatole LE METAYER

Julia RAILEANU, Noah GARNIER, Lucas GIRAUD

Conseillers :

Tess PORTERES GLAUDET

Lilie CAPITAINE

Capucine FRUGIER

Baptiste DALIFARD

Charlie COURPOTIN

Loris CESCO

Maxime LE FRANC

Ketsia OUABOUABELE

Mathis BARETS-DEVILLERS

Maël PEREIRA DA SILVA

Eva GRACA BENETEAU

Mérodie NUMAN FARDIN

Côme ANDRÉ BARDON

Leïla ALIX et Théo POULTEAU.



Le CME en séance

LE POILU DE LAUZIÈRES, L'HISTOIRE CONTINUE

En raison de son état, ce monument, installé à l'entrée de Lauzières, a été déposé au moment des travaux de réaménagement de voirie de la rue du port en 2018 et pour permettre sa restauration par les compagnons de Périgny.

La dépose du poilu en 2018



Le poilu avant sa dépose

Pour la petite histoire, cette statue commémorative de la première guerre mondiale fut réalisée en 1919 en pierre de Thénac (calcaire) à la demande d'une cousine d'un Lauziérois demeurant à l'Houmeau et en hommage à son fils mort au combat.

Lui trouvant peu de ressemblance avec son fils elle ne l'accepta pas et ce furent des anciens combattants de Lauzières qui proposèrent de la récupérer pour l'installer sur un bout de parcelle à l'entrée du village donnée par un Lauziérois en 1921.

Après plusieurs tentatives de dessalement de la statue pour procéder à sa réparation, il est conclu que le taux de salinité est trop élevé. Le poilu, avec 0.76, possède un taux de chlorure encore très au-dessus des seuils admissibles de 0,1^o pour garantir son état de conservation.

A la suite de la réunion publique du 26 mars 2022 au parking de Lauzières, un groupe de travail s'est constitué et a pu rencontrer des artisans afin de reconstituer le poilu à l'identique selon la volonté des Lauziérois.

Outre les conseils éclairés des artisans sur les causes de la dégradation, nous avons été conseillés sur le choix de la nouvelle pierre (la pierre de Lavoux est plus grasse et plus dure), sur la préservation de la nouvelle statue et sur son entretien.

A l'analyse des devis des sculpteurs, nous avons retenu les Ateliers Sylvain Raud de Saint Jean de Liversay qui a de bonnes références pour la réalisation d'œuvres historiques, mais aussi parce que son métier de copiste répond à notre commande.

Ce choix a été proposé et validé en réunion publique du 19 janvier 2023.

Tout comme à l'origine, lorsque les Lauziérois mirent en place un appel à cotisation auprès des nieulais et organisèrent de multiples fêtes populaires, récoltant ainsi les fonds nécessaires à son rachat, les Lauziérois souhaitent un financement participatif pour ce nouveau monument.

Le montant de l'opération, est de 17 800 € TTC, nous avons fait des demandes de subventions auprès de différents partenaires (Le Souvenir Français/l'Office National des Anciens Combattants, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, le Département, la Direction Régionales des Affaires Culturelles).

Financement participatif :

Nous allons donc lancer une participation financière citoyenne d'ici quelques semaines.

Il y aura deux façons de financer une partie du Poilu :

- par des dons qui pourront être déposés au secrétariat de la mairie
- par le biais d'une plateforme de crowdfunding sur internet. Les versements ouvriront des droits à des déductions fiscales.

Le sculpteur fera un book avec des photos pendant toutes les étapes de construction de ce nouveau soldat, que vous pourrez suivre sur le site internet de la mairie.



PRÉSENTATION DE LA BOULANGERIE "PAIN NATURE"

La boulangerie « PAIN NATURE » située au centre commercial du moulin du chêne vert a ouvert ses portes le 17 janvier 2023. Florent ROCHER prend la suite de la boulangerie tenue par M. et Mme BIRET qui souhaitaient pouvoir prendre leur retraite après plus de 40 ans de carrière.

PAIN NATURE c'est une boulangerie orientée « Pains » avec la volonté de proposer des produits accessibles à tous, issus de l'agriculture biologique et locale. Pour cela, l'ensemble de la production est faite sur place grâce à des farines soigneusement sélectionnées et dont les grains sont cultivés localement à Marsilly par la « Ferme du Coup de Vague » [M. Christophe GUIBERT] ou en provenance de la CORAB de Saint-Jean d'Angely et transformés par le Minoterie BOURSEAU à Nozay [44].

La boulangerie a obtenu sa certification BIO le 20 Janvier 2023 et a à cœur de proposer des produits frais et de qualité du mardi au samedi.



La boutique pain nature

Contact PAIN NATURE

23 Av du Grand Large, Centre commercial du Moulin du Chêne Vert, local n°23 - 05 46 46 03 94

Instagram : Pain_nature17

Facebook : PAIN NATURE – Nieul-sur-Mer

Email : boulangerie.pain.nature@gmail.com

Horaires

Du Mardi au Samedi de 07h à 13h puis de 16h à 19h30

LE MOT DE L'OPPOSITION

JOURNEE DE RESILIENCE A NIEUL-SUR-MER

Le 13 octobre 2022, nous avons été conviés comme beaucoup d'autres nieulais, à une journée de résilience.

« Capacité d'un écosystème, d'un biotope, ou d'un groupe d'individus, à retrouver un fonctionnement normal après une perturbation extérieure ».

Cette journée s'organisait en deux demi-journées :

- La matinée : réunion théorique sur les étapes et les moyens à prévoir en cas de catastrophe naturelle ;
- L'après-midi : exercices d'un cas concret pour mesurer l'efficacité de l'organisation, des circuits prévus, des ressources humaines nécessaires, etc.

Sauf que les membres présents du groupe de l'opposition Nieul Ensemble ont passé ce temps à attendre un appel qui n'est jamais venu.

Nous avons pourtant libéré notre emploi du temps pour participer pleinement à ces exercices : pose d'une journée de congé, report des activités à une autre date, ...

Conclusion : les personnes élues de Nieul mais qui ne partagent pas forcément les idées du groupe majoritaire sont-ils à ce point dépourvus de savoirs et savoirs faire pour apporter leur aide lors d'une catastrophe naturelle ?

Cela veut-il également dire qu'en cas de crise, toute personne aux idées politiques différentes sera systématiquement écartée d'une quelconque intervention ?

Heureusement, nous avons bien conscience que chacune et chacun a les compétences nécessaires pour assister les professionnels, secourir en cas de besoin, soutenir dans certaines circonstances, épauler et contribuer à améliorer la situation lors de catastrophes.

En un mot, l'ENTRAIDE est apolitique.

Nous sommes à votre écoute :

- **Philippe Durieux - 06 19 32 17 70**
- **Jacqueline Chevallier - 05 46 37 21 39**
- **Christian Tavares - 05 46 37 37 08**
- **Courriel : nieul_ensemble@outlook.fr**

AGENDA

DU 25 MARS AU 28 JUIN 2023

Le programme ci-dessus est exhaustif. Un programme de l'été sortira dans la newsletter de juin 2023

SAMEDI 25 MARS

✓ 20H

Concert de Mille et une notes
Concert des élèves des cours de flûte et de violons.

+d'infos : 05 46 68 86 21 et
ecoldemusiquepuilboreau@orange.fr

DIMANCHE 26 MARS

✓ À PARTIR DE 14H30

Goûthé dansant
Le CCAS propose un goûthé dansant à l'espace Michel Crépeau.

Inscription : 06 84 07 48 02 ou
06 12 91 21 89.

SAMEDI 1^{ER} AVRIL

✓ À 20H30

Jazz à Nieul
L'Ecole de musique Mille et une notes vous propose un concert de jazz.

+d'infos : 05 46 68 86 21 et
ecoldemusiquepuilboreau@orange.fr

DU MARDI 11 AU VENDREDI 21 AVRIL

✓ HEURES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE



Exposition photos
Organisée par le Club photos de Nieul-sur-Mer dans le hall de la Mairie

Vernissage le xxx à xxx h
info : contact@photonieul.fr

DIMANCHE 9 AVRIL

✓

Chasse aux œufs
Organisée pour les enfants par le Comité des fêtes dans le parc Municipal

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 AVRIL

✓

48h de l'agriculture
urbaine
Marché paysan, ...
+ d'infos sur nieul-sur-mer.fr

LUNDI 1^{ER} MAI

✓ 9H - 18H

Vide-grenier
Organisé par l'ASM sur le parking de Super U
Tarif et renseignements : 05 46 37 45 63

DIMANCHE 28 MAI

✓ 9H - 18H

Vide-grenier
Organisé par l'ASM dans le parc municipal
Tarif et renseignements : 05 46 37 45 63

VENDREDI 2 JUIN

✓

Concours des jeunes talents
Concours de jeunes talents organisé par le Service Enfance-Jeunesse et Citoyenneté.

SAMEDI 3 JUIN

✓ 17H

Concert de Tangerine trio
Concert organisé dans le jardin de la Médiathèque Roger Sarraud
(sous réserve de conditions météorologiques).

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN

✓ 9H-23H ET 9H-17H

Tournoi de foot
Tournoi jeunes U7-U9-U11-U13 le samedi
U11-U13 le dimanche

Stade de foot de Nieul-sur-Mer

Renseignements :
05 46 37 45 63

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN

✓ DE 10H À 18H

Portes ouvertes et exposition
de peinture
Organisées par l'association Arts à Lumières à la Maison des Associations. travail de l'année des différentes techniques pratiquées et exposition sur le thème "le mouvement".

SAMEDI 17 JUIN

✓ TOUTE LA JOURNÉE

Compétition de marche nordique
Organisée par Nordic'Océan au Port du Plomb 12 et 18 km, course de Bungy Pump de 10 km
+ d'info : 06 72 35 38 97

SAMEDI 24 JUIN

✓

Saint Jean
Organisé par le Comité des Fêtes dans le Parc municipal. Animations diverses tout au long de la soirée, feu de la saint-Jean en nocturne, restauration variée et buvette.
+ d'infos :

SAMEDI 24 DIMANCHE 25 JUIN

✓ 20H30 - 17H

Spectacle des ateliers enfants
et adultes
L'association Théâtre de Poche vous présente ses ateliers de l'année à l'espace Michel Crépeau
Entrée libre (au chapeau)

LES DONS DU SANG



JEUDI 13 AVRIL ET JEUDI 22 JUIN

✓ 15H30-19H00

Espace Michel Crépeau

LES COMPÉTITIONS DU CLUB PONGISTE

LES DIMANCHE 19 MARS,
2 AVRIL, 30 AVRIL, 14 MAI

✓ 9H - 12H

Championnat de France par Equipe à l'espace Michel Crépeau.

LE SAMEDI 17 JUIN

✓ 18H-24H

Tournoi estival ouvert à tous à l'espace Michel Crépeau.



LES COMPÉTITIONS DE LA PÉTANQUE NIEULAISE

Réservé licenciés (es) FFPJP

MARDI 4 AVRIL > 14H

LUNDI 11 AVRIL > 14H

MERCREDI 10 MAI > 14H

SAMEDI 27 MAI > 14H

MERCREDI 14 JUIN > 14H

MERCREDI 28 JUIN > 14H

